

Master Droit des espaces et des activités maritimes Parcours Droit des activités maritimes et portuaires

Modalités particulières de contrôle des connaissances et des compétences 2023/2027

Ces dispositions, examinées par le conseil de Faculté des Affaires Internationales du 26/06/2025 complètent les Modalités Générales de Contrôle des Connaissances 2023/2027 votées en CFVU le 25/09/2025.

1. Contrôle des connaissances :

Les modalités de contrôle des connaissances sont indiquées sur la maquette du Master.

Ces modalités sont susceptibles d'être modifiées d'une année à une autre. Le contrôle continu peut prendre des formes variées : exposé, travaux de groupe, travaux à domicile, interrogation... Il donne lieu à une note de contrôle continu ou à une bonification de la note de l'épreuve terminale.

Le contrôle continu des aptitudes et des connaissances est obligatoire dans les unités assorties de travaux dirigés. Dans ces unités, le contrôle continu et le contrôle terminal sont affectés d'un coefficient 1 et représentent donc chacun 50% de la note finale dans la matière. Le contrôle continu comporte au moins une épreuve sur table d'une durée minimale d'1h30, réalisée dans les conditions de l'anonymat, dont la nature est fixée par l'enseignant chargé du cours correspondant.

Certaines matières dans une même UE peuvent faire l'objet d'épreuve(s) distincte(s) ou d'épreuves commune(s) lors du contrôle terminal.

La matière « méthodologie de la recherche » ne donne pas lieu à l'attribution d'une note : elle est simplement validée si la participation de l'étudiant est satisfaisante. La validation donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants.

[Ancienne version : La matière « méthodologie de la recherche » et l'UE 9 « culture maritime » ne donnent pas lieu à l'attribution d'une note : elles sont simplement validées si la participation de l'étudiant est satisfaisante. La validation donne lieu à l'attribution des crédits ECTS correspondants.]

Les coefficients sont les suivants :

[S1]

UE 1 : 14

UE 2 : 13

UE 3 : 3

[S2]

UE 4 : 12

UE 5 : 8

UE 6 : 10 (en son sein, le mémoire a un coefficient de 4, l'anglais juridique, un coefficient de 1) [S3]

UE 7 : 3 (en son sein, la matière « protection de l'environnement marin a un coefficient de 2, les autres un coefficient de 1)

UE 8 : 3

UE 9 : 1

[S4]

UE 10 : 1

UE 11 : 1

Au sein de chaque UE, sauf mention contraire ci-dessus, les coefficients des matières sont de 1.

En première année de Master, les semestres 1 et 2 se compensent. Il en est de même des semestres 3 et 4, en seconde année.

Pour chaque semestre, les Unités se compensent entre elles.

À l'intérieur de chaque Unité, les notes se compensent. Les Unités dans lesquelles les étudiants ont obtenu la moyenne sont définitivement acquises et sont capitalisées.

2. Sessions d'examens :

1^{re} année : Les dates de sessions d'examens sont déterminées par le Département de Droit et l'UFR des Affaires internationales.

2^{de} année : La session d'examens pour le premier semestre a lieu au plus tard avant les vacances de Noël (délibération en janvier), celle du second semestre, pendant la seconde quinzaine de mars (délibération fin mars).

3. Encadrement du stage professionnel :

Le stage se déroule sous la responsabilité d'un enseignant-référent (choisi parmi les enseignants du Master 2) et du maître de stage (parmi le personnel de l'entreprise ou de l'institution d'accueil).

L'enseignant-référent est en principe un enseignant-chercheur (universitaire) en droit ou sciences politiques. Il peut aussi être un praticien du droit enseignant dans le master (sauf à ce qu'il exerce aussi la fonction de maître de stage).

D'une durée d'au moins deux mois, le stage est en principe effectué de début avril à fin juin (stage « court »). Toutefois, sur autorisation du (des) responsable(s) pédagogique(s) du master 2, il peut se prolonger l'été, jusqu'au 30 septembre au plus tard (stage « long »), ou il peut s'effectuer à d'autres périodes de l'année universitaire. Deux stages « courts » sont envisageables.

Chaque stage doit être approuvé par le(s) responsable(s) pédagogique(s) du Master 2, et doit donner lieu à la signature d'une convention de stage, signée en trois exemplaires par le

représentant de l'entreprise, par le stagiaire, et par le Doyen de l'UFR des Affaires internationales.

Une grille d'évaluation permet au maître de stage d'apprécier le travail du stagiaire. Des visites de l'entreprise qui accueille le stagiaire peuvent être organisées.

3. Rapport de stage :

Le stage donne lieu à la rédaction d'un rapport d'une soixantaine de pages (interligne 1,5 maximum ; non compris les annexes ni les notes de bas de page). Le rapport présente l'entreprise ou l'institution où s'est effectué le stage, les tâches confiées au stagiaire et les apports juridiques qu'il en a tirés. Un tiers au moins du rapport doit être consacré à l'étude approfondie d'un problème juridique rencontré par l'étudiant pendant le stage.

La rédaction du rapport (élaboration du plan, éléments de contenu) par l'étudiant s'effectue selon les modalités déterminées par les co-encadrants (enseignant référent et son maître de stage).

4. Soutenance du stage:

Le rapport de stage donne lieu à une soutenance (notée sur 20) qui est organisée par l'enseignant-référent et le maître de stage. La date de la soutenance est déterminée par les parties ; elle intervient en règle générale au début du mois de juillet en ce qui concerne les stages « courts » ou bien courant septembre pour les stages « longs ».

Le jury de soutenance du mémoire de fin d'année comprend au minimum le maître de stage et l'enseignant-référent.

Dans l'hypothèse où l'enseignant-référent est un praticien du droit, le jury doit comprendre en outre un enseignant-chercheur.

En principe, la soutenance se tient en présence de l'ensemble des membres du jury et de l'impétrant. Lorsque des circonstances exceptionnelles le justifient, elle peut se tenir en visio-conférence.

MASTER 1 DAMP 6DMP1 Semestre 1

Code UE	Intitulé UE	ECTS	Coef	CM	TD
6MDM11	UE 1 Matières fondamentales	14	14	60	32
UMDM111	Droit international privé	7	7	30	16
UMDM122	Droit maritime	7	7	30	16
6MDM12	UE 2 Matières de spécialisation	13	13	92	
UMDM112	Droit des entreprises en difficulté	4	4	30	
6MDM124	Histoire du droit maritime	3	3	20	
UMDM123	Droit international de la mer	3	3	22	
UMDM125	Géopolitique de la Mer	3	3	20	
6MDM13	UE 3 Matières transversales	3	3		24
UMDM131	Anglais juridique	2	2		18
UMDM134	Méthodologie de la recherche (+Crédits recherches documentaires)	1	1		6
		30		152	56

Evaluation session 1

Modalité	Modalité
Contrôle Continu	Examen Terminal
Ecrit 3h	Ecrit 3h
Ecrit 3h	Ecrit 3h
	Ecrit 3h
	Oral
	Ecrit 3h
Oral / Ecrit	
	Mémoire à rendre au 2nd semestre

Evaluation session 2

Modalité
2nd Chance
Ecrit 3h
Ecrit 3h
Ecrit 3h
Oral
Ecrit 3h

MASTER 1 DAMP 6DMP2 Semestre 2

Code UE	Intitulé UE	ECTS	Coef	CM	TD
6MDM21	UE 4 Matières fondamentales	12	12	63	32
UMDM211	Droit public économique	6	6	33	16
UMDM212	Contrats spéciaux	6	6	30	16
6MDM22	UE 5 Matières de spécialisation	8	8	82 / 80	
UMDM234	Droit des assurances	2	2	20	
	Choix option (1 matière parmi 2) :	2	2		
	<i>UMDM221 Droit comparé</i>			20	
	<i>UMDM222 Droit du commerce international</i>			22	
UMDM233	Droit de l'environnement	2	2	24	
UMDM121	Arbitrage, conciliation et médiation	2	2	18	
6MDM23	UE 6 Matières transversales	10	10		18
6MDM232	Rédaction d'un mémoire de recherche droit maritime ou droit de la mer	8	8		
UMDM231	Anglais juridique	2	2		18
		30		145 / 143	50

Evaluation session 1

Modalité	Modalité
Contrôle Continu	Examen Terminal
Ecrit 3h	Ecrit 3h
Ecrit 3h + note de participation TD	Ecrit 3h
	Ecrit 2h
	Oral
	Ecrit 2h
	Ecrit 3h
	Mémoire à rendre
Oral / Ecrit	

Evaluation session 2

Modalité
2nd Chance
Ecrit 3h
Ecrit 3h
Ecrit 2h
Oral
Ecrit 2h
Ecrit 3h

Master 2 Droit des espaces et des activités maritimes parcours Droit des activités maritime et portuaires Semestre 3 6DMAP3

Code UE	Intitulé UE	ECTS	Coef	CM	TD
6MDM31	UE 7 Mer et activités maritimes	13	6	99	
UMDM311	Droit pénal de la mer	1	1	15	
UMDM312	Protection de l'environnement marin	4	2	26	
UMDM313	Droit portuaire	3	1	20	
UMDM314	Droit des pêches	3	1	20	
	Choix option (1 matière parmi 2) :	2	1	18	
	<i>UMDM315 Droit du littoral</i>				
	<i>UMDM317 Global Law</i>				
6MDM32	UE 8 Transports maritimes	15	6	104	
UMDM321	Droit des douanes	3	1	22	
6MDM322	Droit des transports maritimes	5	2	32	
6MDM323	Assurances maritimes	5	2	32	
6MDM415	Anglais maritime	2	1	18	
6MDM33	UE 9 Culture maritime	2	1	30	
UMDM331	Géomorphologie du littoral	0,4	1	6	
UMDM332	Biologie marine	0,4	1	6	
UMDM333	Energies marines renouvelables	0,4	1	6	
UMDM334	Pollution maritime	0,4	1	6	
UMDM335	Le rôle du capitaine de navire	0,4	1	6	
		30		233	

Evaluation session 1

Modalité	Modalité
Contrôle Continu	Examen Trminal
	Ecrit 3h
Présentation en groupe	
	Ecrit 1h30
	Ecrit 2h
	Oral
	Ecrit 2h
	Ecrit 3h
	Ecrit 3h
	Ecrit 3h
	Ecrit 1h30
	Ecrit 1h
	Ecrit 1h
	Ecrit 1h
	Ecrit 1h
	Ecrit 1h
	Ecrit 1h

Evaluation session 2

Modalité
2nd Chance
Ecrit 3h
Ecrit 1h30
Ecrit 2h
Oral
Ecrit 2h
Ecrit 3h
Ecrit 3h
Ecrit 1h30
Ecrit 1h
Ecrit 1h
Ecrit 1h
Ecrit 1h
Ecrit 1h

Master 2 Droit des espaces et des activités maritimes parcours Droit des activités maritime et portuaires Semestre 4 6DMAP4

Code UE	Intitulé UE	ECTS	Coef	CM	TD
6MDM41	UE 10 Matières de spécialisation	12	3	87 / 90	
6MDM411	Droit fluvial	2	1	15	
6MDM412	Droit maritime approfondi	2	1	15	
6MDM413	Manutention portuaire	2	1	15	
6MDM414	Arbitrage maritime	2	1	12	
6MDM416	Procédures douanières	2	1	15	
	Choix option (1 matière parmi 2) :	2	1		
	<i>UMDM324 International transport</i>			15	
	<i>UMDM316 Contentieux international</i>			18	
6MDM42	UE 11 Stage professionnel avec rapport de satage	18	3		
6MDM421	Stage professionnel (2 à 6 mois)	18			
		30		87 / 90	

Evaluation session 1

Modalité	Modalité
Contrôle Continu	Examen Trminal
	Ecrit 3h
CC	
	Ecrit 2h
	oral
	Ecrit 2h
	Ecrit 3h
	Ecrit 3h

Evaluation session 2

Modalité
2nd Chance
Ecrit 3h
Ecrit
Ecrit 2h
oral
Ecrit 2h
Ecrit 3h
Ecrit 3h